

POINT PRESSE INVESTISSEMENT CRECHES

Dans le cadre de la **réforme du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**, **un référentiel bâtiminaire national a en effet rendu obligatoire à compter du 1er septembre pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**. Il vise à renforcer la qualité d'accueil, la sécurité, l'accessibilité et le bien-être des enfants.

D'ici 2026, **près de 1,2 MEUR** seront investis pour la mise aux normes de **18 crèches sur le territoire**, dont les locaux sont à la charge de **Roannais Agglomération**.

Vous êtes cordialement conviés à **un point presse le jeudi 3 juillet à 9h, au LAEP de Riorges (Quartier Saint-Clair - Espace des 4 vents, 29 chemin de Villerest)** autour des travaux du référentiel bâtiminaire dans les crèches, en présence de **Clotilde Robin**, vice-présidente de Roannais Agglomération déléguée à la cohésion sociale et l'habitat.

Je vous prie de bien vouloir me faire part de votre participation.

Votre contact

Yannick Vernay

Attaché de presse

Roannais Agglomération

04 77 23 20 37

yvernay@roannais-agglomeration.fr